

Accidentalité routière en Eure-et-Loir DD Les chiffres clés de l'année 2018



Septembre 2019



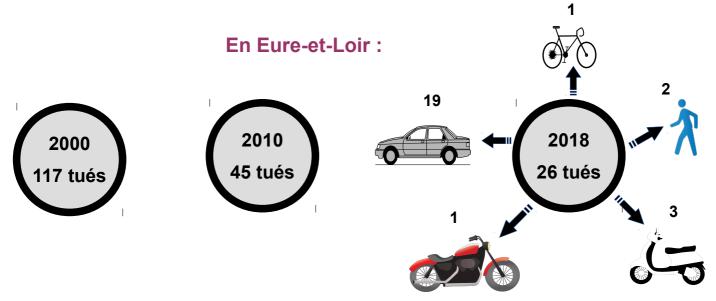
Ce qu'il faut retenir

En Eure-et-Loir:



En France:

En France métropolitaine, la mortalité routière présente une diminution significative entre 2017 et 2018 avec **200** décès de moins. Sur 55 766 accidents, on note 3 248 tués et 69 887 blessés.



En 2018:

- Le comportement inadapté des usagers est la principale cause des accidents mortels.
- 1/5 des accidents mortels provoque le décès de plusieurs victimes.
- 38 % des tués ne sont pas responsables de l'accident.
- 1/7 des accidents mortels sont dus à l'alcool.
- 1/10 des accidents mortels sont dus à la consommation de stupéfiants.
- 72 % des accidents mortels en Eure-et-Loir sont occasionnés par des Euréliens.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Tous responsables



Mortalité routière de 2009 à 2018



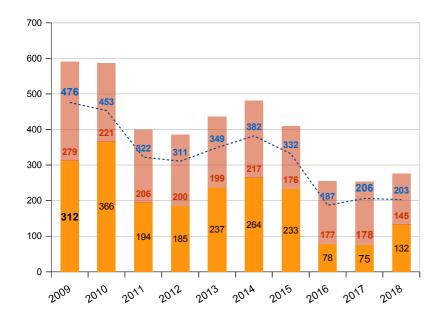
Eure-et-Loir : 26 tués

Evolution 2017/2018: -18 tués 🔺

France: 3 248 tués

Evolution 2017//2018 : - 5,8% -200 tués par rapport à 2017

Accidents corporels et blessés depuis 2009



Eure-et-Loir: Evolution 2017/2018

- Accidents : - 1,5 % - Blessés : + 76 % - Hospitalisés : - 18,5 %

France: Evolution 2017/2018

- Accidents : - 4,7 % - Blessés : - 4,7 % -

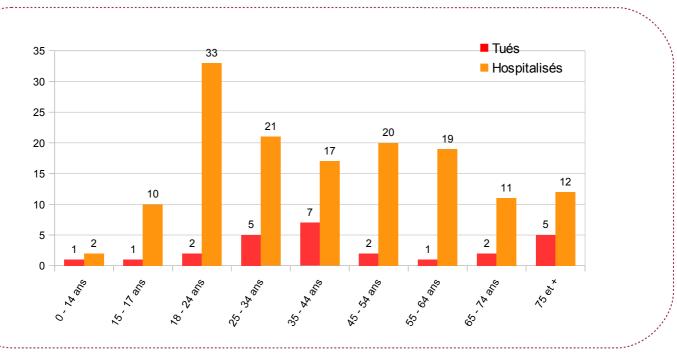
- Accidents
- hospitalisés
- Blessés légers

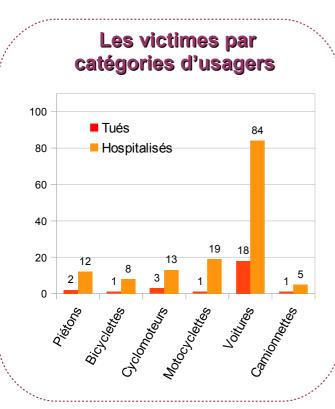
Les **personnes tuées** : personnes qui décèdent du fait et lors de l'accident ou dans les trente jours qui suivent.

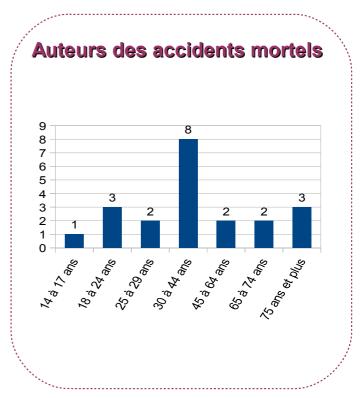
Les personnes blessées :

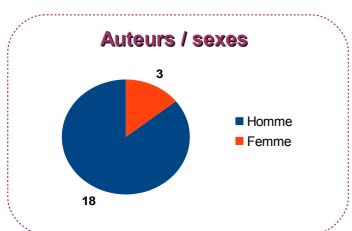
- Blessés hospitalisés* (BH) : Victimes hospitalisées plus de 24 heures.
- Blessés légers : Victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures.

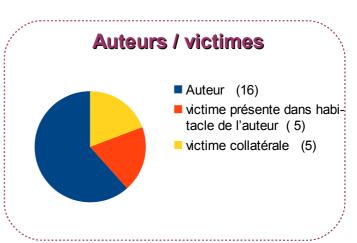
Les victimes par classes d'âge



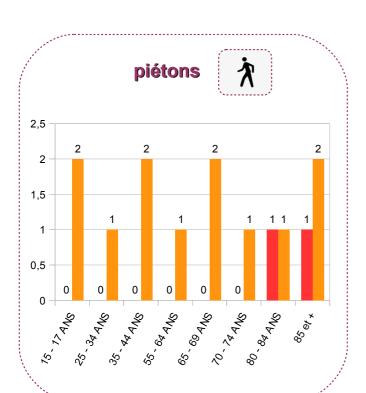


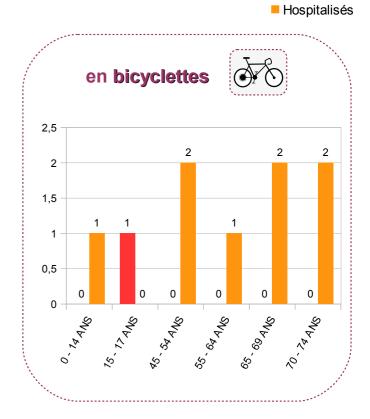




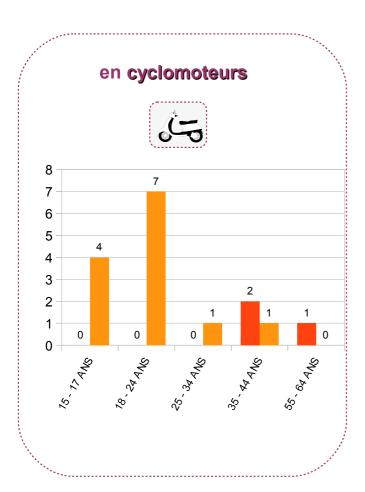


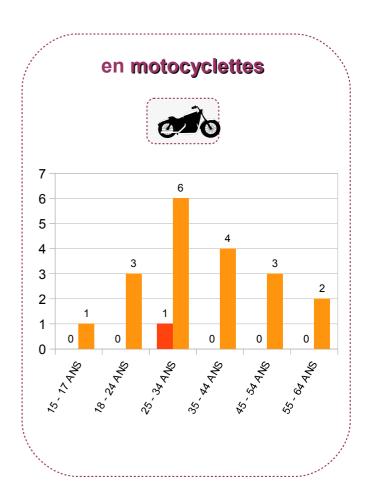
Les victimes par classes d'âge et catégories d'usagers en Eure-et-Loir en 2018





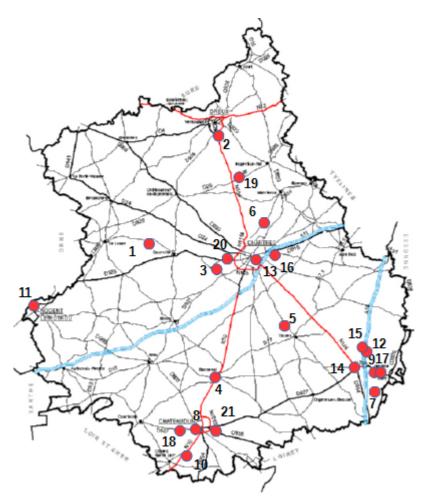
■ Tués



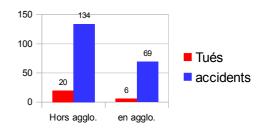




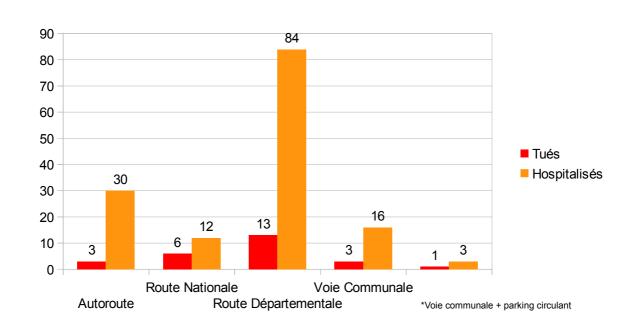
Localisation des accidents mortels



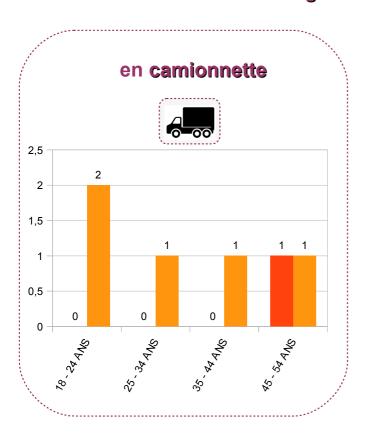
Accidents par zones

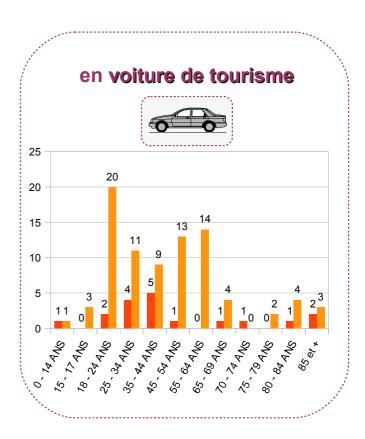


Tués – Blessés Hospitalisés par réseaux en 2018

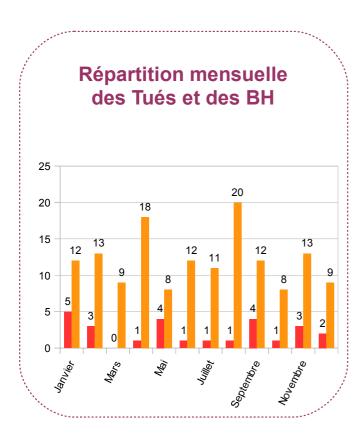


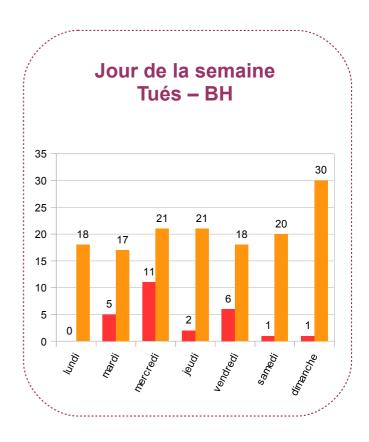
Âge des victimes





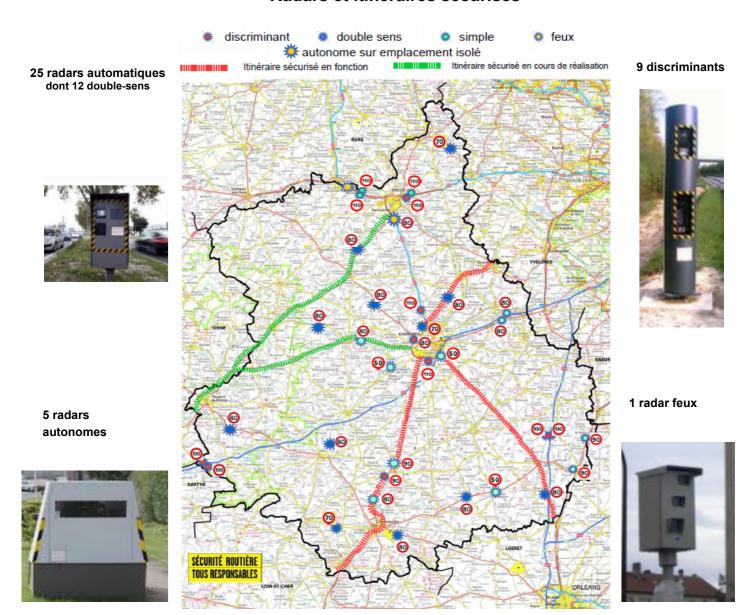
Répartition temporelle





TuésHospitalisés

Radars et itinéraires sécurisés





8 tourelles

Programme de modernisation 2019

Le programme de modernisation 2019 des dispositifs de contrôles automatiques prévoit l'installation de 8 radars tourelles en remplacement des radars vandalisés. Ils contrôleront la vitesse dans premier temps, puis la ceinture, les inter-distances et l'utilisation du téléphone. Egalement, au cours du second semestre, 11 radars discriminants double-faces nouvelle génération seront mis en place, Ces derniers font la distinction entre les différents types de véhicules et flashent les plaques d'immatriculation, avant et arrière.



11 discriminants

Le Document Général d'Orientations (DGO)

Il constitue un **outil politique de programmation et de mobilisation** des acteurs du département pour lutter contre l'insécurité routière. Le DGO pour la période 2018-2022 a été élaboré en 2017 avec les principaux partenaires. Le DGO a été signé le 21 décembre 2017 par la Préfète, le Procureur de la République, le Président du Conseil Départemental et le Président de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir.

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)

Annuellement, les orientations fixées dans le DGO sont déclinées dans un plan d'actions qui vise à faire converger toutes les initiatives locales vers les enjeux prioritaires du département.

Dans ce cadre, près d'une centaine d'actions de sensibilisation, d'information ou de communication (parfois associées à des actions de contrôle) ont été organisées au cours de l'année 2018 autour des thèmes suivants : les jeunes, les 2 roues motorisés, l'alcool, la vitesse et l'hypovigilance.

Organisation de l'action locale interministérielle de Sécurité Routière

Le pilotage de l'action locale de sécurité routière est assuré en Eure-et-Loir, comme dans la plupart des départements, par la Sous-Préfète, directrice de cabinet du Préfet, qui est chef du projet sécurité routière.

Les effectifs de la sécurité routière sont rattachés à la Direction Départementale des Territoires (DDT). Les deux principales missions consistent à coordonner le portage de la politique de prévention et à assurer le suivi statistique des accidents de la route.

La coordination s'appuie sur un réseau de bénévoles, Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR), pour l'organisation ou l'animation d'actions de sensibilisation aux risques routiers.

Le suivi des statistiques est assuré quant à lui par l'**Observatoire Départemental de la Sécurité Routière** (ODSR), qui a pour mission l'analyse et la diffusion des connaissances sur l'insécurité routière.

Il intervient dans quatre domaines complémentaires :

- les outils de connaissance de l'insécurité routière avec notamment la qualité et l'exploitation du fichier accidents ;
- l'analyse de l'accidentalité au niveau départemental ;
- la diffusion de la connaissance (publications, valorisation, réponses à des demandes d'études) ;
- la faisabilité, la mise en place et le suivi des radars.

De nombreux partenaires participent à la lutte contre l'insécurité routière dans le département : services de l'État, Police, Gendarmerie, Éducation Nationale, Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest, Service Départemental d'Incendie et de Secours, Conseil Départemental, villes et communes via l'Association des Maires d'Eure-et-Loir, Cofiroute ainsi que de nombreuses associations.



Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Adresse: 17 place de la République - CS 40517 - 28008 Chartres cedex

Site Internet: http://www.eure-et-loir.gouv.fr/

Contact : Service de la Sécurité, de l'Éducation Routière et des Bâtiments (SERBAT) / Bureau Sécurité Routière

Sources des données : SERBAT / BSR **Conception / mise en page :** SCTP / POE

2 : 02 37 20 40 60